



Conseil d'administration du LGT

Mardi 8 février 2018

Secrétaire de séance : Mme Chateauneuf

Le quorum est atteint avec 25 personnes, la séance débute à 18h09.

1. Approbation du compte rendu du dernier CA et de l'ordre du jour :

Monsieur Le Proviseur souhaite faire approuver le compte-rendu du dernier CA et l'ordre du jour. Il explique qu'aucune question diverse n'a été proposée avant ce CA.

Les enseignants souhaitent déposer une motion pour le point 2 de l'ordre du jour : Enregistrement des systèmes vidéo. Madame Adilon lit la motion présentée par les professeurs élus au conseil d'administration (cf document joint).

Monsieur le Proviseur rappelle que cette motion ne peut être votée. Il rappelle que le CA du Lycée Professionnel a émis un avis favorable. Si les lycées de Beauregard étaient un LPO, il n'y aurait qu'un CA. Or, les deux CA ont émis un avis contradictoire. Monsieur Cherblanc a appelé le service juridique pour conseil. Le service a suggéré d'essayer de remettre au vote l'enregistrement des systèmes vidéo une nouvelle fois.

Madame Adilon demande si le LP doit revoter également. Monsieur Cherblanc répond qu'il est inutile que le LP revote car si le LGT vote favorablement et le LP vote défavorablement cela n'aurait plus de sens.

Madame Adilon souhaite que le rectorat fournisse des éléments d'explication s'appuyant sur des textes qui justifieraient un nouveau vote.

Monsieur Gautier, représentant de la commune souligne la réelle difficulté de l'utilisation des mêmes locaux et l'existence des deux lycées. Ce problème d'incompatibilité des votes des lycées risquent de se poser régulièrement.

Monsieur Cherblanc soumet au vote l'ordre du jour:

- 13 contre
- 2 abstentions
- 10 pour

Monsieur Cherblanc propose de reporter la question de l'enregistrement des systèmes vidéo au prochain CA et revoter le nouvel ordre du jour avec la suppression du point 2.

L'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

Le compte rendu du dernier C.A. ne fait l'objet d'aucune remarque.

Le compte rendu est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2. IMP: proposition de répartition :

Monsieur le Proviseur rappelle que les IMP indemnités pour des missions particulières sont des rémunérations données aux enseignants pour des missions particulières à l'année qui obéissent à des lois. On ne peut donner d'IMP pour l'organisation de voyage.

Une IMP correspond à 1250 euros.

Le lycée a choisi d'attribuer pour le tutorat et le soutien 3.5 + 3 IMP.

Monsieur Cherblanc énumère les missions particulières pour le lycée qui correspondent aux IMP (cf document joint).

Il rappelle que la DAAC finance l'atelier cinéma.

Monsieur Cherblanc propose au vote la répartition des IMP.

La répartition des IMP est votée à l'unanimité.

3. Proposition et répartition de la Dotation Horaire Globalisée (politique de l'établissement, cadre emploi...) :

Monsieur le Proviseur souligne l'atout de l'établissement: son attractivité. Le Lycée ne souffre pas d'une baisse d'effectifs. La DHG est en baisse par rapport à l'année précédente mais cette baisse reste relative: environ 2 %. La politique du ministère: deux enseignants en CP en REP a des effets et demande des efforts pour les établissements secondaires.

Départ de Monsieur Bretton, personnalité qualifiée à 18h41

Monsieur Cherblanc souligne que le cadre emploi ne sera pas impacté mais le Lycée a dû faire des choix:

Le Lycée choisit de maintenir trois classes de STMG alors que les effectifs induisent une structure pédagogique avec seulement deux classes de STMG. De plus, elle prévoit 8 classes de L -ES-S mais le Lycée choisit de faire une classe supplémentaire pour éviter une classe mixte.

L'AP en classe de première et terminale est maintenu comme l'année précédente. L'AP en seconde sera en classe entière et non en demi-groupe.

Le cadre emploi reste figé malgré la réforme. Monsieur le Proviseur propose de revoir les coordonnateurs avant la prochaine commission permanente.

Monsieur Cherblanc rappelle que le CA ne vote pas l'enveloppe de la DHG mais sa répartition.

Monsieur Samuel, parent d'élève souhaite partager son incompréhension sur les décisions prises par l'Etat.

Les enseignants et les parents d'élèves souhaitent déposer une motion concernant la DHG. (cf document joint)

Monsieur Cherblanc propose au vote la répartition de la DHG.

- 10 abstentions

- 14 pour

La répartition de la DHG est votée

4. Répartition des crédits globalisés: (voir document joint)

La répartition des crédits globalisés est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

5. Sorties et voyages : (voir document joint)

M. Ganzhorn présente les différentes sorties et voyages pour la période ...

Monsieur le Proviseur souligne une des forces de l'établissement: l'organisation des voyages pour toutes les classes de Première avant les vacances de printemps. Il s'agit également de la semaine de Bac Blanc pour les terminales. Les élèves de Terminales n'auront pas cours durant cette période mais seront accueillis s'ils le désirent au Lycée.

Le C.A. vote et adopte à l'unanimité les sorties et voyages.

6. Contrats et conventions :

- Monsieur Ganzhorn présente le tableau récapitulatif des différents contrats et conventions
- Central régional: denrée alimentaire
- Convention prêt de l'internat pour le tournoi Pâques ; 12 euros par lit; 12X50= 600 euros
Monsieur Samuel suggère qu'une partie de cet argent soit donnée pour les actions des élèves internes.
- Convention Rimbaud: 1700 euros
- Tréteau de France avec le Lycée de Précieux et le Château de Gouttelas 1200 euros et 1500 euros (rectorat et DAAC)
- UGAP pour le renouvellement du marché électricité
- Contrat téléphonie 1er juin 2018 souscription CORIOLIS 10 lignes fixes et portables

Le C.A. donne son accord pour que Monsieur le Proviseur signe les différentes conventions à l'unanimité.

7. Questions diverses

Monsieur Douet souhaite intervenir et s'adresser à Monsieur Blanchet, conseiller régional en posant la question sur l'installation de la VMC qui ne fonctionne pas correctement et perturbe le bon déroulement des cours: il fait tellement chaud dans les classes que les élèves et les enseignants ne sentent pas bien.

Monsieur Blanchet explique que la région est en litige avec la société qui a effectué le sablage. La Région attend la réponse des experts. Tous les filtres de la VMC devraient être changés. Monsieur Blanchet rappelle que la Région prévoit l'investissement d'un milliard d'euros dans les lycées. Elle est maître d'ouvrage et elle, se retournera contre l'entreprise. En raison du litige, le délai de réparation peut être plus ou moins long. Mais la Région suit l'affaire.

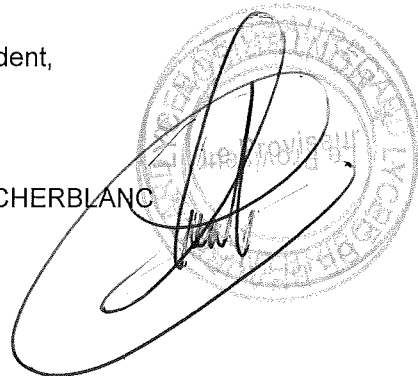
L'ordre du jour étant épuisé, M Cherblanc lève la séance à 20h20.

La Secrétaire,

Laura CHATEAUNEUF

Le Président,

Nicolas CHERBLANC



A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Laura Châteauneuf, is written over the printed name.